



le petit lundi dans l'Outaouais

Bulletin hebdomadaire des groupes membres
de la TROVEPO et du FPS

Numéro du 30 septembre 2013

Lundi le 7 octobre : le Certificat en défense des droits est de retour!

Le Certificat en défense de droits encadre une série d'ateliers (gratuits) qui s'offre aux membres, travailleurEUSEs, stagiaires et membres des CA des groupes de la TROVEPO et d'autres groupes syndicaux, populaires et étudiants.

Les deux **ateliers obligatoires** s'offrent lundi de la semaine prochaine. On peut s'inscrire aux deux ou dans l'un des deux.

- **La petite histoire des droits** : lundi 7 octobre, de 9 h à midi, au 115 boul. Sacré-Cœur, salle 114.
- **Les outils nationaux et internationaux des droits humains**, lundi 7 octobre, de 13 h à 16 h, au 115 boul. Sacré-Cœur, salle 114.

Inscrivez-vous au 819-771-5862 ou en écrivant à ovep@bellnet.ca

Rappelons que les deux mêmes sessions s'offrent aussi un peu plus tard cet automne :

- **La petite histoire des droits** : mercredi 23 octobre, de 9 h à 11 h 30, au Vent dans les lettres, 365 boul. Gréber (places limitées)
- **Les outils nationaux et internationaux**, mercredi 27 novembre, de 9 h à 11 h 30, au Vent dans les lettres, 365 boul. Gréber. (places limitées)

Le calendrier des autres ateliers se confectionne actuellement et sera publié dans le Petit lundi de la semaine prochaine.

Manif de samedi

Une quarantaine d'OutardEs (OutaouaisenNEs?) contre les hausses d'HYdro

Une quarantaine (40) de personnes de la région ont monté à bord des autobus samedi pour participer à la grande manifestation organisée par la Coalition de la main rouge contre les hausses imminentes d'Hydro Québec. Pour plus d'information : <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2013/09/28/002-manifestation-hausse-tarifs-electricite.shtml>

Nouvelles dans Le Soleil (Québec)

Un vaste plan de « solidarité » serait annoncé (Qu'ossa donne quand on mélange une réforme de l'aide sociale avec un Plan d'action en matière d'action communautaire ?)

« La ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Agnès Maltais, et plusieurs de ses collègues présenteront d'ici peu un «vaste plan de solidarité»; autrement dit, les «grandes orientations gouvernementales en matière de solidarité". [NDLR : « solidarité = mesures pour réduire les coûts attachés à l'aide sociale sur les dépenses de l'État.)

« Il est fort possible que ce "vaste plan de solidarité" soit rendu public autour du 17 octobre 2013 (journée de lutte à la pauvreté) ET qu'une section porte sur le Plan d'action en matière d'action communautaire OU qu'une annonce soit faite en même temps sur ce Plan d'action. »

Pour prendre connaissance de l'article du Soleil dans son ensemble:

[http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/politique/201309/23/01-4692399-le-pq-envisage-des-elections-avant-noel.php?fb_action_ids=652274744804252&fb_action_types=og.recommends&fb_source=other_multiline&action_object_map={%22652274744804252%22%3A630395010313976}&action_type_map={%22652274744804252%22%3A%22og.recommends%22}&action_ref_map=\[\]](http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/politique/201309/23/01-4692399-le-pq-envisage-des-elections-avant-noel.php?fb_action_ids=652274744804252&fb_action_types=og.recommends&fb_source=other_multiline&action_object_map={%22652274744804252%22%3A630395010313976}&action_type_map={%22652274744804252%22%3A%22og.recommends%22}&action_ref_map=[])

Assemblée de fondation

Action-Chômage Outaouais est un nouvel organisme de défense des droits des chômeurs et des chômeuses de l'Outaouais. Le nouveau groupe tiendra son assemblée de fondation le **mardi 1 octobre 2013** au 115 boul. Sacré-Cœur, dans le sous-sol de l'ancien presbytère (le local entre la grande salle de Naissance/ Renaissance et les toilettes, entrée par la TROVEPO). L'assemblée commencera à 19h. On peut devenir membre la journée même avant la rencontre. Pour plus d'informations, téléphonez au 819-770-3839.

Invitation de Logemen'occupe

Lancement public du Rapport des commissaires et du documentaire « Au pied du mur »

À l'automne 2012, le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), avec l'appui et l'aide de Logemen'occupe, a initié une Commission populaire sur le droit au logement. Celle-ci a parcouru les 17 régions administratives du Québec avec 2 arrêts en Outaouais (Maniwaki, le 29 octobre 2012 et Gatineau, le lendemain). Vous êtes invités au lancement public du Rapport des commissaires et du documentaire « Au pied du mur », réalisé à partir des audiences de la Commission par les cinéastes Aude Leroux-Lévesque et Sébastien Rist.

**Le mercredi 2 octobre 2013 à 10h45
CEGEP de l'Outaouais (campus Félix-Leclerc),
820 Boulevard de la Gappe, Gatineau, local F2352.**

Contactez Josyane Fortin au 819-246-6644 poste 0 pour confirmer votre présence

Nouvelles

Une victoire importante contre l'utilisation de 500,1 (Code de la sécurité routière)

Le Petit lundi se permet de reproduire un texte publié sur Facebook par Julien Villeneuve (alias Anarchopanda)

Une militante se défendant seule a aujourd'hui (le 23 septembre 2013) été complètement disculpée d'une accusation en vertu de l'article 500.1 (Code de la sécurité routière). Le juge a demandé aux procureurs de démontrer que la manifestation était organisée « dans le but » de bloquer le trafic, ce qu'ils n'ont pu faire. Le juge a conséquemment rejeté l'accusation.

Cette victoire est importante. En effet, lors de l'adoption de 500.1, un débat avait eu lieu sur la possibilité par les autorités d'utiliser ce règlement pour réprimer les manifestations, ce qui n'était pas l'objectif avoué de l'article. On s'était fait rassurant à l'époque ("les policiers useront de discernement", vous connaissez la chanson) mais le règlement a été de plus en plus appliqué à cette fin suite à la difficulté pour les policiers d'aller chercher des condamnations pour attroupement illégal (Code criminel). En effet, dans le cas de l'attroupement illégal ou de l'émeute, on doit démontrer l'intention de troubler la paix tumultueusement, alors que jusqu'à aujourd'hui, l'interprétation en cours de 500.1 était qu'il suffisait de bloquer le trafic pour être coupable de facto (comme il suffit de prendre la rue sans itinéraire ou d'être dans un parc en groupe sans autorisation préalable du SPVM pour être coupable de facto en vertu du règlement municipal P-6). C'est le début de la fin pour 500.1, qui est d'ailleurs contesté pour anti-constitutionnalité devant les tribunaux en ce moment.

[Anarchopanda pour la gratuité scolaire](#)

Ceci n'est pas l'éditeur en chef du Petit lundi

Une mauvaise langue a contacté le pupitre de nouvelles de votre organe préférée pour demander si cette photo, publiée dans le Globe and Mail du 23 septembre 2013, est une position éditoriale du Petit lundi.

Il n'y a aucun membre du personnel de l'équipe éditoriale qui paraît dans cette photo. De surcroît, la mauvaise langue en question est dangereusement proche de tomber dans une nouvelle forme de profilage : après les profilages social, racial et politique, sommes-nous en train de voir la montée du **profilage poilu**?



Pour une équipe de Bagota (Colombie) dans la Ligue nationale de hockey (LNH)

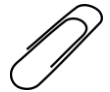
Laissez faire le soccer! C'est le temps que les Colombiennes et les Colombiens aient un vrai sport chez eux! Joignez-vous à la campagne du Petit lundi.

Exigeons de Gary Bettman et de la Ligue nationale de hockey qu'ils mettent une équipe de hockey dans la ville de Bagota. La Colombie entière réclamerait une telle équipe si elle savait que c'était possible. Qu'elle soit nommée les Bonzes de Bagota, le Bâtons de Bagota, les Bagels de Bagota, les Bleuets de Bagota, peu importe. Le Petit lundi fera tout dans son possible pour créer une vague d'appui à l'idée.



Comment participer à la campagne :

1. Faire signer la **signer la pétition** et les renvoyer au Petit lundi. On fera un grand plaisir de les envoyer à Gary Bettman, président de la LNH.
2. Contactez **l'ambassade de la Colombie** pour signifier votre appui à la demande. (613) 230-3760. Il se peut que dans un premier temps, la pauvre réceptionniste ne sait pas de quoi vous parlez – ce n'est pas grave. Expliquez-lui qu'il y a présentement une demande du Petit lundi d'établir une équipe de la LNH à Bagota, que vous trouvez inacceptable que la Colombie n'ait pas d'équipe de hockey dans la LNH, et que vous allez appuyer cette demande. (**NDLR**: Si la/le pauvre réceptionniste n'a jamais entendu parler du Petit lundi (ce qui est possible), invitez-la/le à contacter l'équipe éditoriale de l'organe (vtrovepo@bellnet.ca) et on la/le mettra sur la liste d'envoi.



Rectifions l'erreur historique! Donnez à Bagota ce qui est à Montréal : La possibilité d'une coupe Stanley en 2023!

Note à l'Agence de Revenu Canada (ARC) : Cette campagne est non-partisane et très charitable. D'ailleurs, les co-présidentEs d'honneur sont Mme. Patricia Garzon et de M. Alfonso Ibarra. Les deux sont des personnes relativement respectables qui croient que Bagota a besoin d'une équipe. Sans qu'il nous le dise ouvertement, nous voyons qu'ils sont un peu beaucoup écoeurés du soccer...